



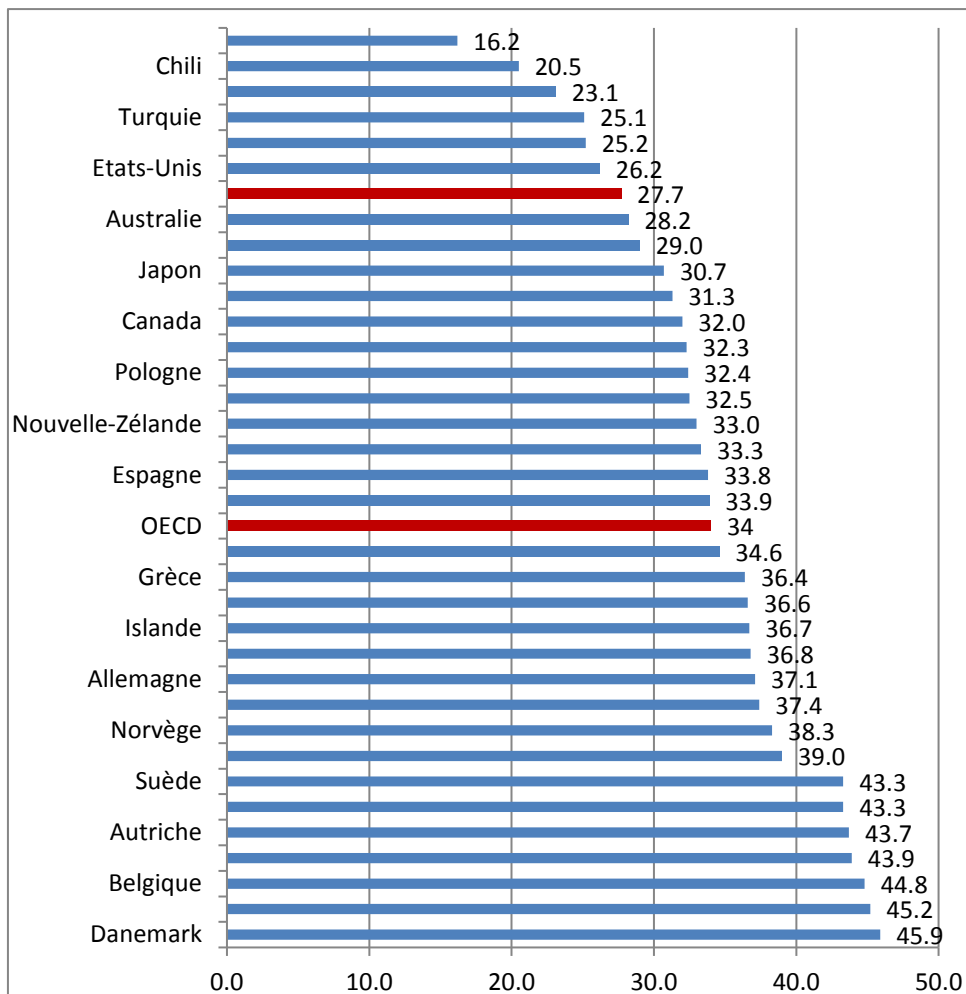
Feuille d'information « Comparaison internationale de la charge fiscale »

Etat juin 2018

Quotes-parts fiscales 2015

Parmi les indices de mesure reconnus de la charge fiscale globale, la quote-part fiscale est la valeur la plus générale. Elle correspond au rapport en pourcent entre les recettes fiscales, y compris les cotisations de sécurité sociale, et le produit intérieur brut (PIB).

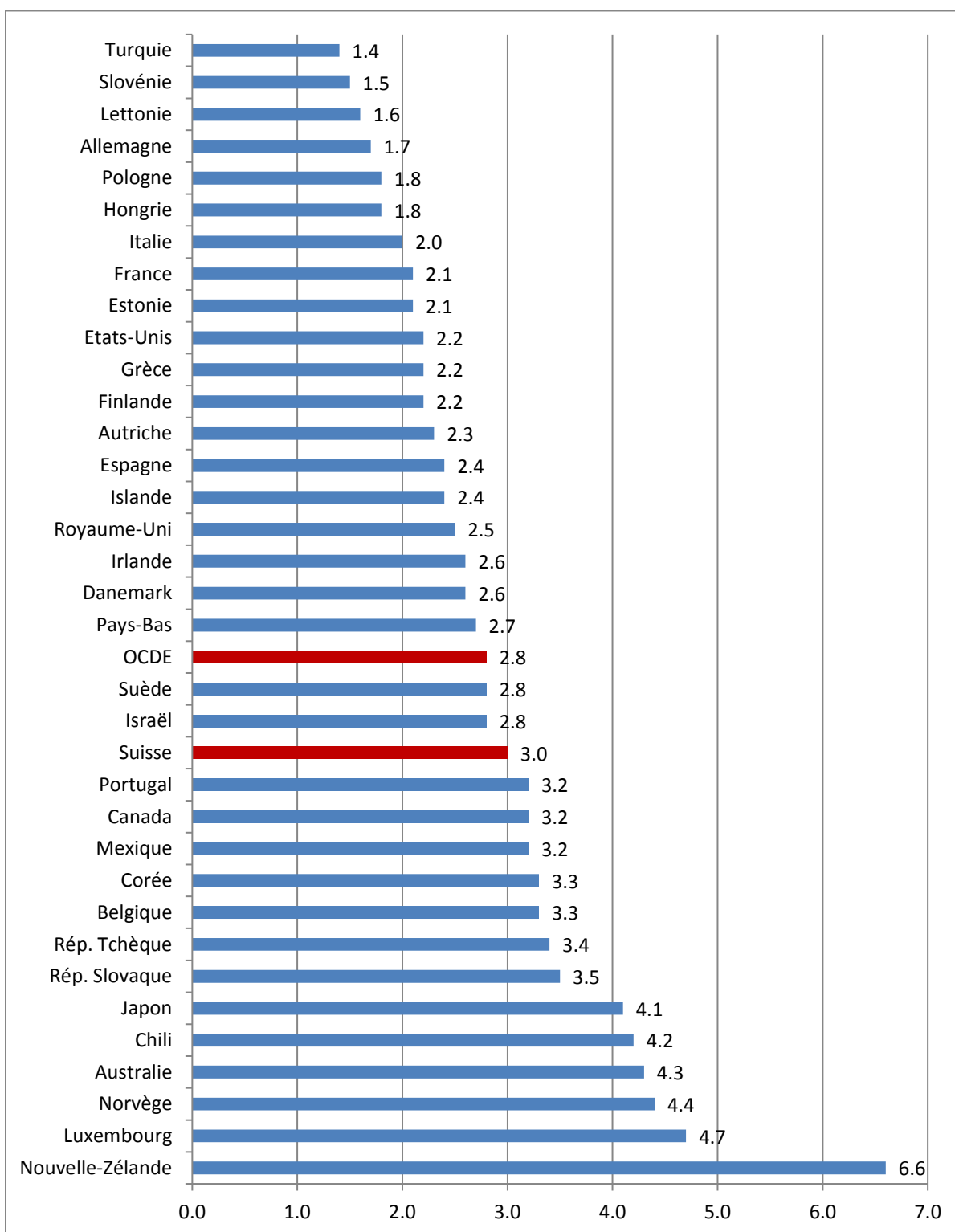
Avec 27,7% la Suisse figurait en 2015 en-dessous de la moyenne des Etats membres de l'OCDE (34%). En Europe, la Suisse est le deuxième pays qui présente la quote-part fiscale la plus basse.



Source : OCDE (2017), Statistiques des recettes publiques 1965-2016, OCDE, tableau 3.1
<http://www.oecd.org/ctp/tax-policy/revenue-statistics-19963726.htm>

Quotes-parts d'impôts sur le bénéfice en 2015

La quote-part d'impôt sur le bénéfice correspond aux impôts sur le bénéfice exprimés en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Avec un taux de 3%, la Suisse se situe légèrement en-dessus de la moyenne de l'OCDE.

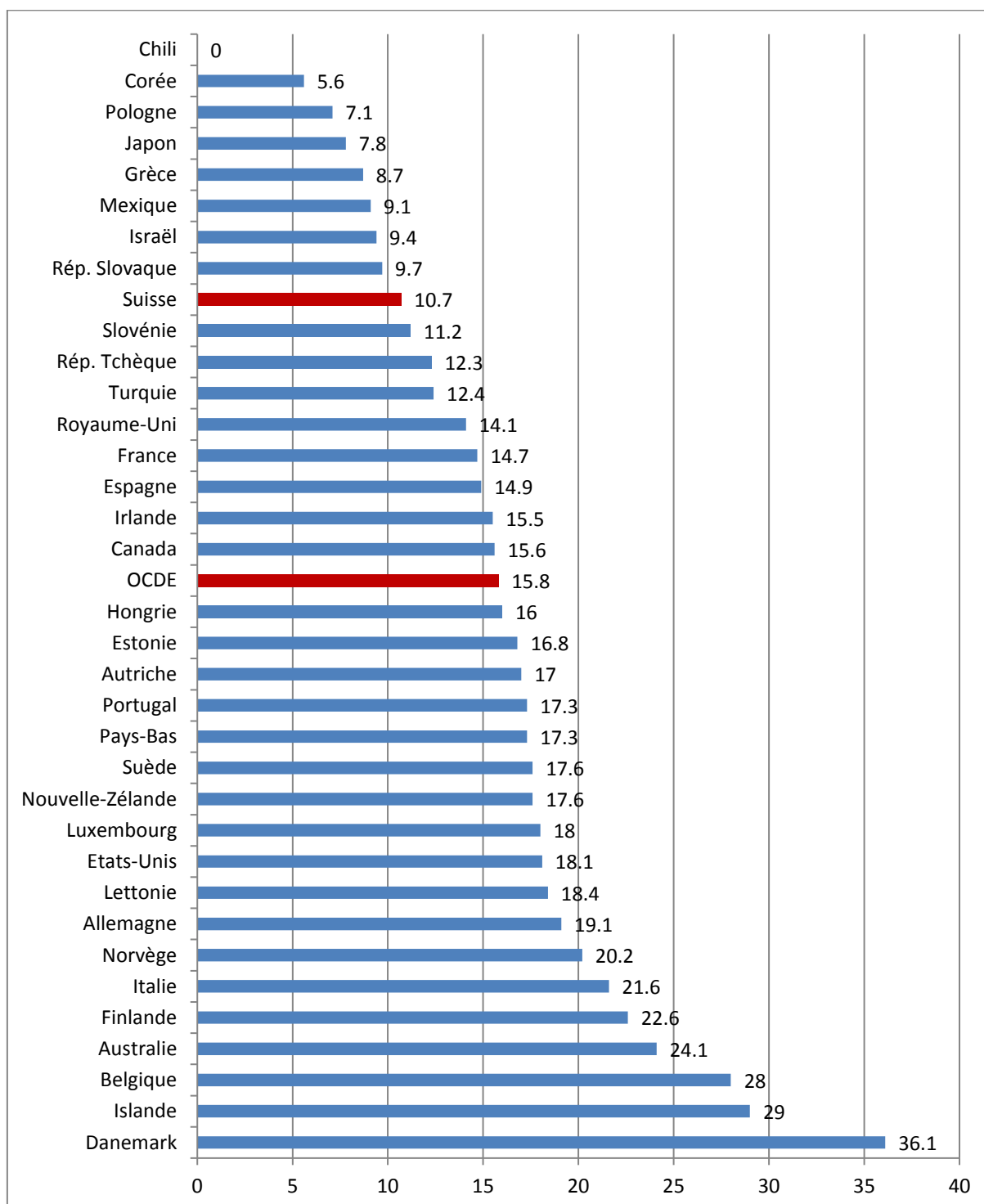


Source : OCDE (2017), Statistiques des recettes publiques 1965-2016, OCDE, tableau 3.9.
<http://www.oecd.org/ctp/tax-policy/revenue-statistics-19963726.htm>

Statistiques de l'impôt sur le revenu 2015

a) Célibataire sans enfants

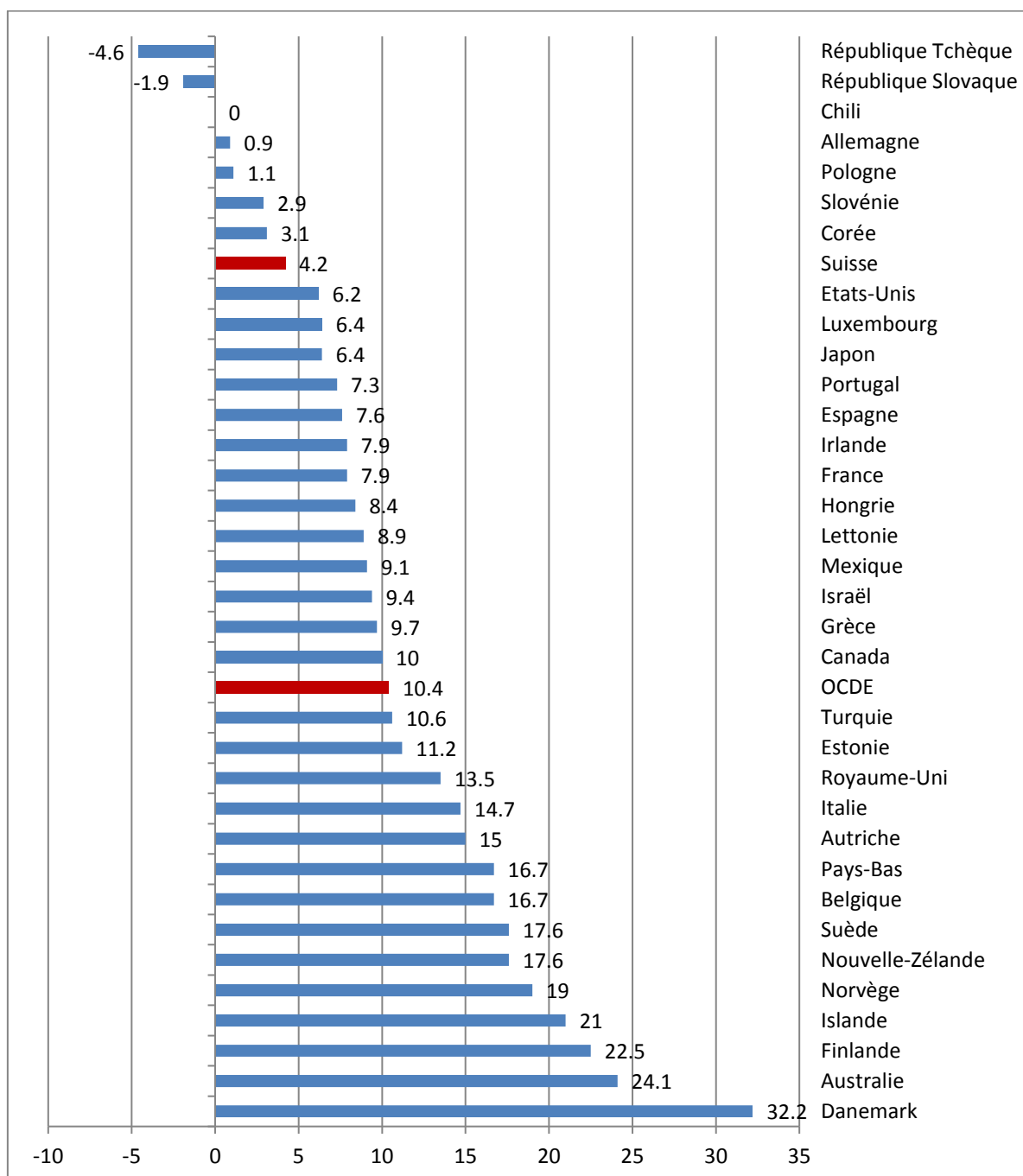
Avec 10,7%, la charge fiscale grevant le salaire brut (sans cotisations sociales) d'une personne non mariée sans enfants en Suisse est inférieure à la moyenne de 15,8% de l'OCDE. Cette charge fiscale est relativement basse et la Suisse occupe la quatrième position dans la comparaison avec les pays européens.



Source : OCDE (2017), Les impôts sur les salaires 2017, Editions OCDE, tableau 5.4.
<http://dx.doi.org/10.1787/20725132>

b) Couple marié avec un seul salaire et deux enfants

Avec 4,2%, la charge fiscale grevant le salaire brut (sans cotisations sociales) d'un couple marié avec deux enfants en Suisse est inférieure à la moyenne de l'OCDE (10,4%). Cette charge fiscale est relativement basse et la Suisse occupe la sixième position dans la comparaison avec les pays européens.



* Barème République slovaque -1,9%, barème République tchèque -4,6%, donc aucun impôt à payer.

Source : OCDE (2017), Les impôts sur les salaires 2017, Editions OCDE, tableau 5.4.
<http://dx.doi.org/10.1787/20725132>